

N/REF : 17/07/2025 8H12 C:025858 I:36484
V/REF : 44230
V/Appel du Jeudi 17/07/2025 a 8H12

AGIL IMMOBILIER

**16 RUE LESDIGUIERES
38100 GRENOBLE**

IMMEUBLE : LE PRE PEYSANDE
50 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 18 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 JEAN JACQUES ROUSSEAU - SMH - 06 73 71 90 41 - 11 ETAGE

MOTIF : INTERVENIR POUR DEBOUCHAGE CUISINE

Donneur d'ordre : Mme S ARGENTO

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 17/07/2025 A 15H45
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT
A L'ARRIVÉE AUCUN PROBLEME CONSTATÉ
REPASSÉ LE FURET DEVANT LA PROPRIETAIRE
CONTROLE BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : FF LCOMPTER Email envoyé le 18/07/25 a 07H21 Mme S ARGENTO

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,25	Ff Débouchage/Pomp.1h+Dépl.0 a 10km	1	180,44	225,55

TOTAL H.T.	225,55
T.V.A. a 10,00%	22,55
TOTAL T.T.C.En EURO	248,10

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN